

COMMENT PEUT-ON ENVISAGER UNE SOLUTION AUX PROBLEMES POSES PAR L'UTILISATION DES RESSOURCES HUMAINES AU MAROC ?

par

Abdellah ASSIME

Professeur à la Faculté de Droit

La thèse de M. Abdallah Assime sur « L'utilisation des ressources humaines au Maroc » est divisée en trois tomes :

Dans le 1^{er} tome, il traite « les conditions objectives et subjectives qui déterminent la participation de la population à la production ». C'est-à-dire « les possibilités concrètes », matérielles, humaines et organisationnelles dont dispose la société et avec lesquelles elle tente de lutter, en principe, pour arracher le pays au sous-développement et à la pauvreté.

Dans le 2^e tome, il analyse l'utilisation pratique qui se fait de ces possibilités, utilisation marquée par un très grand excédent inemployé de la main-d'œuvre sur les « besoins » étroits du marché, un gaspillage des ressources humaines sous-employées ou affectées à des fins improductives ou inutiles pour le développement.

Dans le 3^e tome, il étudie les solutions théoriques et pratiques susceptibles « de faire sortir le pays du chômage collectif et de l'inactivité ».



Le présent article met en lumière les premières démarches à suivre, les différentes méthodes à envisager pour dégager des solutions concrètes.

1.1. TROIS DIMENSIONS POSSIBLES POUR UNE ETUDE DE L'EMPLOI

Dans des conditions sociales et économiques déterminées, la société parvient à assurer un niveau donné de l'emploi, c'est-à-dire qu'elle mobilise une proportion déterminée de ses forces productives ⁽¹⁾.

Ce niveau dépend de trois sortes de données essentielles : démographiques, économiques et sociales.

Les données démographiques représentent le *potentiel humain à utiliser*, donc les conditions de départ qu'il faut analyser avant de passer à l'étude de toute autre condition économique ou technique.

Les données économiques représentent, par contre *l'équipement matériel*, c'est-à-dire les moyens pratiques dont dispose la population à utiliser.

Les données sociales, quant à elles, représentent une organisation déterminée des hommes et de l'économie, c'est-à-dire le cadre dans lequel circulent les deux autres données et qui agit, d'une manière ou d'une autre sur leur évolution.

Nous avons donc : *la démographie, l'économie et la sociologie*. La coordination de ces trois domaines et leur planification rationnelle doit aboutir à une structure adéquate et harmonieuse de la société. Si un déséquilibre apparaît dans l'un des trois domaines, il provoque un *désordre général*, une distorsion dans tout le système. Ce désordre qui se traduit, entre autre, par une paralysie de l'action productive des hommes, exige alors, un redressement et un remède.

L'emploi n'a pas donc un aspect démographique seulement ou un aspect économique seulement : il a, à la fois, trois aspects essentiels. Cela veut dire que l'analyse ne doit pas se limiter à un seul aspect mais doit englober simultanément l'aspect démographique, l'aspect économique et l'aspect social.

Une étude démographique de l'emploi vise à déterminer au sein d'un espace humain donné, le potentiel disponible de main-d'œuvre et les voies de son orientation à la production. Son point de départ est la population elle-même, ses effectifs, sa structure et son mouve-

(1) Le processus de production est constitué par trois éléments concrets : La force de travail; le moyen de travail à l'aide duquel la force de travail agit et l'objet de travail qu'on vise à transformer. Ces trois éléments constituent, schématiquement, les « forces productives » d'un pays donné.

ment naturel et social. Il s'agit de dégager les facteurs proprement démographiques qui agissent sur les disponibilités immédiatement utilisables de cette population et les mesures à entreprendre pour assurer leur planification et leur coordination la plus efficace possible.

Une étude économique de l'emploi vise à trouver, dans un milieu économique donné et au cours d'une étape déterminée de son évolution, les moyens nécessaires pour assurer le plus haut niveau possible d'emploi sans négliger la productivité du travail et la nécessité d'une croissance accélérée de la production. Elle doit donc mesurer la capacité de l'économie d'absorber les ressources disponibles en main-d'œuvre dans les différents secteurs et déterminer, par conséquent, les facteurs purement économiques qui influent sur l'emploi des hommes ainsi que les mesures nécessaires pour élargir la capacité des entreprises dans ce domaine.

Une étude sociale, enfin, consiste à révéler d'autres conditions qui ne sont pas dues aux hommes eux-mêmes ni à l'économie elle-même, mais à leur organisation sociale: les modes de production et de vie, les rapports sociaux qui jaillissent entre les hommes à l'intérieur comme à l'extérieur de la sphère de production. Il s'agit de trouver des places là où les moyens économiques semblent limités, pour engager l'excédent apparent d'hommes inemployés, par une nouvelle organisation du travail, une modification des structures et des modes de production.

L'analyse de ces trois dimensions de l'emploi, dans une société donnée, permet de déterminer les inconvénients, les obstacles et les solutions en fonction des conditions objectives de la société concernée.

1.2. TROIS VISIONS DIFFÉRENTES

Les analyses et les théories qui traitent les problèmes du chômage et de l'emploi sont généralement divisées en plusieurs fractions et groupes selon l'explication qu'elles donnent à l'origine de ces problèmes et l'angle sous lequel elles envisagent les solutions appropriées. La plupart cependant des études connues dans ce domaine traite le sujet sous un angle purement démographique ou purement économique ou, à la fois, démographique et économique. Pendant les grandes périodes de crises économiques dans le système capitaliste, les théories de l'emploi tendent à mettre en cause soit l'économie soit la *démographie*.

La société, elle, est souvent considérée comme une *donnée stable*, donc exclue de l'analyse. Or, tout le mal ne consiste ni dans l'économie ni dans les hommes eux-mêmes. L'origine du mal réside dans le corps social : les hommes et l'économie ce sont *des personnes* et *des objets*. Pour parvenir à une disposition adéquate de l'emploi, c'est-à-dire pour utiliser *intégralement et rationnellement* les ressources humaines, c'est d'abord l'organisation sociale qu'il faut mettre en cause.

Il y a cependant de nombreuses approches dans les théories classiques comme dans les théories modernes qui ne négligent pas l'aspect social de l'emploi ou qui donnent des explications essentiellement sociologiques au problème du chômage. On peut donc schématiquement, regrouper l'ensemble des théories de l'emploi en trois tendances selon l'explication qu'elles donnent au problème du chômage et les données sur lesquelles elles s'appuient dans cette explication :

1.2.1. Une vision démographique

Cette vision est caractérisée par le fait qu'elle attribue tous les problèmes du chômage et du sous-emploi, comme d'ailleurs ceux du sous-développement, à des causes démographiques. Son point de départ est la population elle-même : le nombre des hommes est abondant, dit cette doctrine, tandis que celui des emplois est limité. Pour la théorie malthusienne⁽¹⁾ et ses partisans, le chômage n'est, en fin de compte, qu'une manifestation de la « surpopulation ». Au XIX^e siècle, en Europe, la multiplication des pauvres était considérée « comme un danger pour la propriété »⁽²⁾. Dans toutes les régions où le sous-emploi subsistait, on confondait le chômage et le surpeuplement⁽³⁾.

De nos jours, on assiste également à des tendances nombreuses qui imputent le chômage et le sous-emploi à la croissance rapide de la population et qui considèrent comme cause essentielle de ces

(1) « Essai sur le principe de population », de Malthus.

(2) Sauvy A. : « La population », dans *Que-sasi-je ?*, n° 148.

(3) L'agronome anglais, Young, dans son « Voyage en France », sous la Révolution, souligne le surpeuplement de la plupart des régions (Sauvy, « Théorie Générale de la Population », Vol. 1, p. 155, Ed. P.U.F.).

deux phénomènes un certain « surpeuplement »⁽⁴⁾. Chaque fois que la croissance économique se ralentit ou se heurte à des difficultés techniques ou sociologiques, c'est souvent la démographie qui est mise en cause.

S'agissant d'un pays sous-développé, comme le Maroc, où le taux de croissance démographique est généralement élevé, l'intention de ces analyses est particulièrement braquée sur les données démographiques. On tend alors, de plus en plus, à accuser la démographie au lieu de l'économie ou de la société.

La solution qui est envisagée par cette tendance au problème du chômage consiste, essentiellement, à réduire le taux de croissance de la population et à partager la masse d'emplois existants entre les personnes adultes qui cherchent du travail. Les explications comme les solutions, s'inscrivent ici dans le cadre d'une « vision démographique », en négligeant ou sans tenir suffisamment compte des autres conditions économiques et sociales du problème.

1.2.2. Une vision économique

A l'opposé de la tendance précédente, cette vision met l'accent en particulier sur l'aspect économique de l'emploi et néglige ses aspects démographique et social. Nombreuses sont, en effet, les tendances classiques ou contemporaines, qui ne prêtent que très peu d'attention à la démographie ou à la sociologie et qui attribuent les problèmes du développement à l'appareil économique lui-même, aux circuits et au mécanisme du marché ou à la technologie.

Cependant, le problème ici, ne se pose pas de la même façon d'un auteur à l'autre et n'acquiert pas la même homogénéité que celle de la vision démographique. Durant longtemps les libéraux classiques croient formement au chômage technologique et le considèrent comme

(4) Comment se mesure le « surpeuplement » ? Par rapport à quoi ? Quelles sont les normes sur lesquelles peut-on s'appuyer pour déterminer le surpeuplement d'une région à l'autre ? En fonction de quoi ? Les tendances en question ne répondent pas avec précision à ces questions. En ce qui concerne le Maroc : Bois Ch. : « La Surpopulation Rurale des Doukkala, les problèmes qu'elle pose », Centre des Hautes Etudes d'Administration Musulmane, n° 300, Paris, Nov. 1938.

un phénomène industriel ⁽¹⁾. Mais les conclusions et les attitudes ne sont pas les mêmes : A. Smith et J.-B. Say inclinent à l'optimisme et estiment que les travailleurs retrouveront un emploi soit à la suite d'un élargissement des débouchés, soit dans la fabrication de nouvelles machines soit enfin dans d'autres activités qui seront engendrées par le progrès technique. Avant eux, les physiocrates pensent, en particulier, au défrichement de nouvelles terres et à l'élargissement de la production agricole. Sismondi ⁽¹⁾ et Stuart Mill ⁽²⁾ aboutissent, par contre, au socialisme...

A l'époque contemporaine, surtout la période d'entre les deux guerres, marquée par les grandes crises économiques qui ont ravagé le monde occidental, les analyses économiques de l'emploi, s'orientent vers de nouvelles recherches et explications : d'après la « théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie » de Keynes, une redistribution des revenus au profit des pauvres aboutit à l'augmentation du pouvoir d'achat de ces derniers donc de la propension à consommer, ce qui entraîne une augmentation de l'investissement tendant lui-même à réaliser le plein-emploi de la main-d'œuvre ⁽³⁾.

Certaines conclusions d'ordre social, politique ou psychologique se dégagent également de ces analyses, mais leur point de départ et leurs conclusions résident, sous l'essentiel, dans une étude et une explication économiques. Le problème y est toujours posé en tant que résultat d'un fonctionnement des données économiques : le rapport entre l'investissement et le travail, le progrès technique et le travail physique, le salaire et le travail, l'offre et la demande... de l'emploi.

(1) Actuellement, on considère que le progrès technique élimine le chômage et ne le crée pas. « La machine a, jusqu'ici, directement ou indirectement, créé beaucoup plus d'emplois qu'elle en a supprimés » (A. Sauvy dans « La population » précité). L'auteur affirme que « le chômage affecte bien plus les pays peu développés que les pays industrialisés ». Il constate que la population est employée à 95 % aux Etats-Unis et à 50 % au Maghreb.

(1) « Nouveaux principes d'économie politique » et « Etudes sur l'économie politique ».

(2) « Principes d'Economie Politique ».

(3) Pour Keynes, la cause du chômage réside dans l'attitude « des riches qui ne dépensent pas assez et qui thésaurisent leur épargne au lieu de l'investir ». Le remède qu'il envisage, consiste dans « une politique publique d'investissement ». A. Pietre, « Pensée économique et théories contemporaines », Dalloz, 1961, p. 314.

1.2.3. Une vision sociologique

La 3^e vision est celle qui explique les phénomènes du chômage, sous ses diverses formes, par une synthèse des données sociales. D'après cette vision, le chômage n'est qu'une conséquence de certains rapports sociaux, d'une répartition inégale des richesses et de la propriété.

Au départ, le problème du chômage est posé dans une optique sociologique : Ricard Cantillon (1697-1734), Moheau B. de Montyon ⁽¹⁾ (1733-1820) et Sismondi (1773-1842) cherchent son origine, d'abord, dans le « statut des classes sociales ». Cette analyse atteint son apogée chez K. Marx, pour qui le développement du mode de production capitaliste s'accompagne inéluctablement d'une « armée de réserve » de chômeurs » tenue dans la misère afin d'être toujours disponible pour la demande capitaliste ».

Cette vision sociologique n'est pas développée par des sociologues, mais plutôt par des économistes ⁽²⁾. Dans l'ensemble, le problème du chômage n'est pas posé initialement par des sociologues ou des démographes ; il est posé par des économistes dans une optique, cependant, sociologique. Les fondements, l'analyse et la nature de l'explication ainsi que les données utilisées diffèrent d'une tendance à l'autre et aboutissent à des conclusions contradictoires.

Les auteurs qui accusent la démographie ne sont pas forcément des économistes. Il en va de même pour ceux qui mettent en cause le cadre social ou l'évolution économique.

Nombreuses sont également les études qui se fondent à la fois, sur une comparaison entre l'évolution de l'économie et celle de la démographie. Ces deux données sont souvent réduites à deux chiffres opposés : le taux de croissance économique et le taux de croissance démographique. Dans des analyses de ce genre, en effet, le problème

(1) « Au-delà de l'insuffisance de l'offre d'emploi, Noheau cherche la cause de la pauvreté dans les conditions de la propriété et des revenus qu'il considère comme injustes ». Pour lui, « tout chômeur constitue une inculpation envers la société qui est incapable de l'embaucher » (d'après V. Praag : « L'évolution des théories de la population et d'emploi », Revue du Travail, Sept. 1966, p. 1104.

(2) L'analyse de Marx est, de toute évidence, une analyse économique. Mais elle ne s'arrête pas à une constatation économique. Au-delà d'une comparaison ou d'un phénomène économiques, elle cherche l'origine du mal dans la société elle-même : dans l'organisation sociale des hommes.

du chômage, en particulier dans un pays sous-développé, est vue sous l'angle d'une distorsion entre deux variables composantes :

- celle de l'offre d'emploi,
- celle de la demande d'emploi.

Derrière ces deux variables immédiates, se situent deux données principales opposées : la croissance des effectifs de la main-d'œuvre est supérieure à la croissance des emplois. Autrement dit, la population augmente plus vite que la production économique. Cette constatation s'affirme souvent par des données statistiques dans un pays donné. Mais il reste à savoir si le décalage entre les deux variables doit être attribué à l'économie seule, parce qu'elle ne croît pas assez ou à la population seule, parce qu'elle croît plus vite ou simultanément aux deux (dans quelle proportion ? pour quelle raison ?).

Cependant, limiter l'analyse à ces deux données seulement, sans introduire un troisième élément qui consiste dans le cadre social du pays, c'est tourner dans un cercle vicieux. Il faut d'abord poser la question : pourquoi la production économique ne croît pas suffisamment pour faire face aux exigences de la croissance démographique ? Est-ce parce que la population ne travaille pas ? Si oui, pour quelle raison ? Parce qu'il n'y a pas une offre suffisante de l'emploi ? Ou parce que, également, les habitudes et les traditions freinent la participation des hommes à la production ? Dans les deux cas, les structures sociales et d'organisation sociale des hommes et de l'économie sont mises en question.

Les couches dominantes dans la société, celles qui détiennent les ressources fondamentales de la production et les décisions économiques n'acceptent pas facilement de donner la priorité au développement rapide si ce développement n'entraîne pas un profit direct et massif. Leur intérêt immédiat s'oppose donc à l'intérêt général ou lointain de la nation. Les moyens économiques dont disposent ces couches ne sont pas orientés, pour l'essentiel, vers la production ou vers les activités les plus urgentes et les plus nécessaires pour le développement de l'économie. La mentalité des investisseurs est dominée soit par des inclinations traditionnelles incompatibles avec le progrès, soit par un attachement aveugle à des activités passagères susceptibles d'engendrer un surplus monétaire prompt. Lorsque la propension à investir existe, c'est au détriment des secteurs productifs que l'investissement se réalise.

Ces couches cherchent le profit monétaire immédiat dans une activité spéculative ou commerciale plus que dans de véritables projets économiques de base. Au surplus, dans le secteur traditionnel, subsistent des formes de propriété et des modes de production, des mentalités et des traditions qui paralysent l'action productive des hommes au lieu de l'encourager.

Ainsi, l'introduction du facteur social dans l'analyse des problèmes de l'emploi s'impose comme une condition essentielle pour dégager les véritables causes du sous-développement et du chômage.

L'analyse de l'emploi dans un pays donné doit se faire donc en fonction de ses données démographiques, de ses données économiques et de ses données sociales. On peut affirmer que, pour une société sous-développée, il y a trois inconvénients ou trois obstacles majeurs qui pèsent sur les données de l'emploi :

- une pénurie des moyens économiques,
- une abondance numérique des hommes,
- un défaut dans l'organisation sociale.

Cependant, une remarque principale doit être mise au point : la « pénurie » des ressources économiques, l'« excédent » des ressources économiques, l'« excédent » des ressources humaines et le défaut social, bien qu'ils se présentent comme signes fondamentaux du sous-développement, doivent être prouvés dans la pratique par une analyse concrète de la réalité.

1.3. LA RECHERCHE D'UNE SOLUTION CONCRETE

Avant d'envisager une solution quelconque aux problèmes de l'emploi dans leur totalité, il faut préciser les points suivants :

- La nature des problèmes posés par l'utilisation des ressources humaines sur le plan économique et social ;
- Les causes directes et indirectes qui ont engendré ces problèmes ;
- Les objectifs concrets qu'il conviendrait de réaliser pour obtenir une meilleure utilisation adéquate des ressources humaines.

1.3.1. La nature des problèmes posés

On peut résumer l'ensemble des problèmes posés par l'utilisation des ressources humaines au Maroc de la manière suivante ⁽¹⁾ :

— Pourquoi le taux d'activité déclaré par la population ⁽²⁾ n'a jamais atteint le tiers de la population totale tout au long de la période 1926-1970 ?

— Pour quelle raison la population d'âge actif, qui est de 50 % de la population totale, n'est pas entièrement utilisée dans la production ?

— Pourquoi la population effectivement employée reste en-deça de la population déclarée active ? autrement dit, pourquoi le chômage « déclaré » subsiste dans l'économie marocaine ?

— Pour quelle raison la population masculine d'âge actif n'est pas entièrement « déclarée » active ?

— Pourquoi les femmes d'âge actif ne sont pas déclarées comme actives et ne participent pas à la production dans un emploi professionnel au-delà de la sphère familiale ?

— Pourquoi la population considérée comme « occupée » n'est pas employée durant tout le temps de travail normal ? Autrement dit, pourquoi le sous-emploi affecte 50 % de la population agricole ?

— Pourquoi la population « occupée » n'est pas entièrement destinée à des activités productives ou utiles pour le développement économique et social ?

— Pourquoi la productivité du travail et les gains réalisés restent (dans la plupart des cas) extrêmement bas et ne parviennent pas à assurer un revenu minimum suffisant pour nourrir la population occupée ?

— Pourquoi les aptitudes physiques et intellectuelles des travailleurs ne sont pas pleinement utilisées et ne sont pas orientées vers les activités qui relèvent de leur domaine ?

Les réponses qu'on peut donner à ces questions se résument en un seul mot : le sous-développement social qui se manifeste à tous

(1) Voir le deuxième Tome de la thèse de l'auteur.

(2) Il s'agit précisément de la population musulmane, dont le taux d'activité est extrêmement réduit.

les niveaux et revêt des formes variées (culturelles, techniques, économiques, démographiques, psychologiques...).

1.3.2. Les causes de ces problèmes

Plus concrètement, le taux brut d'activité reste à un niveau réduit pour deux raisons immédiates :

— *La faible participation des femmes à la production* : tout au long de la période étudiée, la proportion des femmes déclarées actives n'a jamais dépassé 6 % de la population totale ⁽¹⁾. Ce phénomène lui-même est dû à des facteurs purement sociologiques : les traditions maintiennent la femme dans un statut social particulier caractérisé par une claustration totale ou partielle, dans la plupart des régions du pays. Depuis toujours en effet, la femme s'occupe essentiellement de la direction intérieure du foyer et ne participe que très rarement à des emplois professionnels publics ⁽²⁾. Pour assurer une participation effective de la femme à l'activité économique, il faut introduire d'abord des transformations profondes dans le mode de vie de la population, dans sa mentalité et son comportement social.

— *Une offre d'emploi très réduite* : entre 1926 et 1952, le taux de croissance moyen d'emploi est de 2,7 % par an ⁽³⁾. Ce phénomène résulte, à son tour, des contradictions internes de l'économie marocaine : son dualisme, ses déséquilibres, et sa mauvaise orientation ⁽⁴⁾.

Si donc, l'offre d'emploi était plus élevée, le taux d'activité de la population masculine d'âge actif, serait également plus élevé ⁽⁵⁾. On pourrait même alors, espérer à une participation plus active de la population féminine à l'activité économique.

Ce qu'il faut mettre donc en cause c'est d'abord l'organisation sociale et les conditions économiques. Il n'est pas soutenable d'attribuer la faible participation de la population dans l'activité économique,

(1) Cette proportion est de 1,1 % en 1931, de 2,3 % en 1936, de 3,3 % en 1952 (voir chapitre 3, deuxième Tome) et de 5,4 % en 1960.

(2) Abstraction faite de sa participation partielle à « l'économie familiale » (voir le chapitre 5, Tome II).

(3) En même temps, le taux de croissance de la population d'âge actif, était de 3,3 % (chapitre 8, Tome II).

(4) Chapitre 3.1., 3.2., et 3.3 du Tome I.

(5) En 1960, ce taux est de 90 % (chapitre 6, Tome II). Cela signifie que 10 % des hommes en âge de travailler sont hors de l'activité économique.

à la croissance démographique : de 1926 à 1952 la population traversait encore une période que nous pouvons qualifier comme « transitoire » ⁽⁶⁾ : la croissance démographique était relativement faible. En 1926, spécialement, on ne pouvait pas parler d'une croissance démographique importante (la population adulte était de 53,6 %). Malgré cette constatation, le taux d'activité n'était que de 31,9 %.

Toutes les autres questions relatives au « chômage déclaré », au sous-emploi, à la mauvaise orientation de la population occupée et aux diverses autres formes du sous-emploi... sont dues à des facteurs économiques directs.

Il est certain que la croissance démographique joue un rôle indirect dans ce déséquilibre, dans la mesure où elle favorise les catégories improductives de la population. Mais le fond du problème ne consiste pas dans la croissance démographique : si toutes les ressources en main-d'œuvre étaient mobilisées à des fins productives, si les conditions sociales permettaient d'établir une planification économique rationnelle, le sous-développement serait plus facile à combattre.

1.3.3. Les objectifs à réaliser

Les objectifs qu'il conviendrait de réaliser, pour une utilisation adéquate des ressources humaines, consistent à renverser tous les problèmes qui viennent d'être soulignés.

— Atteindre un taux d'activité le plus élevé possible, par une adhésion de l'ensemble de la population d'âge actif (y compris une majeure partie de la population féminine) au processus du développement ;

— Assurer, par conséquent, une participation massive de la population *capable de travailler*, à la production économique ;

— Orienter la majeure partie des ressources humaines mobilisées vers les secteurs de la production matérielle immédiate, vers les activités sociales les plus nécessaires pour le développement et vers « l'accumulation intellectuelle » ;

— Supprimer, par conséquent, toutes les formes du chômage, du sous-emploi et de l'inactivité.

(6) Chapitre 2.1, tome I, p. 27, point : C.

La réalisation de ces tâches exige une planification rationnelle des ressources humaines et une transformation profonde, dans la société, l'économie, les mentalités, les traditions et les modes de vie de la population.

1.3.4. Trois politiques essentielles

Toute action à entreprendre en vue de résoudre les contradictions et les problèmes de l'emploi, tels qu'ils sont analysés jusqu'ici, doit s'inscrire dans le cadre de l'une des trois politiques possibles :

- une politique démographique,
- une politique économique,
- une politique sociale.

Ces politiques se concrétisent dans une série d'actions sur les données effectives de la *population*, de la *production* et des *structures sociales*. Dans les trois cas, il peut s'agir d'une action « radicale » visant à transformer totalement les conditions du moment ou d'une action « réformatrice » tendant à assurer un minimum possible de conditions plus favorables à l'emploi sans mettre en question les structures sociales ⁽¹⁾.

Schématiquement, l'ajustement des données de l'emploi peut donc se concrétiser par trois démarches :

- *Agir sur les données démographiques* : c'est-à-dire, essentiellement, réduire l'accroissement de la population à un taux « raisonnable » par une politique visant la limitation des naissances, jusqu'à ce que la population active soit dans une position équivalente aux données économiques et de l'emploi.
- *Agir sur les données économiques* : c'est-à-dire augmenter la croissance économique par un certain nombre de mesures qui consistent à encourager l'investissement (et l'épargne intérieure) dans des secteurs susceptibles d'absorber l'excédent de main-d'œuvre disponible.
- *Agir sur les données sociales* : effectuer un certain nombre de réformes en vue de réduire les décalages énormes qui existent dans le niveau de vie entre les différentes fractions de la population et procéder à une réorganisation nouvelle de l'emploi et de la propriété.

(1) Sur ces problèmes : chapitre 4.1 et 4.2 du tome III.

Cet aperçu schématique ne contient pas évidemment toutes les mesures pratiques susceptibles d'être entreprises dans le cadre des trois politiques ni celles qui sont préconisées par le gouvernement.

Pour développer toutes les actions possibles, théoriques ou pratiques, dans ce domaine, il est nécessaire d'en faire une analyse à part, dans des articles particuliers ⁽²⁾.

Il n'y a pas une politique précise et cohérente de l'emploi dans les plans de développement entrepris par le gouvernement marocain. Les mesures qui sont avancées dans ce domaine, sont les suivantes ⁽¹⁾ :

- Une création systématique d'emplois par les méthodes classiques.
- L'intensification de la méthode dite « Promotion Nationale ».
- L'extension d'un réseau de bureaux de placement.
- Une politique d'émigration.
- La « marocanisation ».
- La limitation des naissances.
- Le ralentissement de l'exode rural.

(1) « Le Maroc au Travail, 1968 », le Plan 1968-72, etc...

(2) Le tome III est entièrement consacré à cette analyse.